VILLE
DE
PENMARC'H
FINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212901581-20251210-D2025144-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 10 DECEMBRE 2025

N° Acte : **2025-Délib144-CM 10/12/2025**	Classification **: 7.5 Subventions**

N^bre de Conseillers en exercice : 29

N^bre de Conseillers présents ou représentés : 23

***Objet* : Demande de subvention au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de Quimper Cornouaille Développement pour l'extension de l'aire de camping-cars du Viben**

L'An deux mil vingt-cinq le dix du mois de décembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de PENMARC'H, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul STANZEL, Maire.

Etaient absents : M. Erwan SEZNEC ; Mme Sandrine ROBIN-MIOSSEC ; M. Thomas JONCOUR ; M. Fabrice FABRIANO ; M. Christian DURAND (procuration à M. Jean-Paul STANZEL) ; M. Yves CAPITAINE et M. Éric RAPHALEN.

Secrétaire : Mme Estelle GUICHAOUA.

Face au succès rencontré et à la demande grandissante des camping-caristes souhaitant faire étape à Penmarc'h, la commune a décidé d'agrandir et de réaménager l'aire de camping-cars du Viben afin d'offrir un espace plus accueillant et davantage arboré.

Ce projet a pu s'inscrire dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de QCD – Quimper Cornouaille Développement – pour la mise en tourisme des aires de camping-cars et vans. L'ambition portée par la Cornouaille est d'améliorer l'accueil et le confort des visiteurs itinérants tout en conciliant préservation de l'environnement, développement économique et cohésion sociale.

Cet AMI est rendu possible grâce aux fonds alloués par la Région Bretagne à la destination touristique Quimper Cornouaille. Le projet de Penmarc'h étant éligible au volet 2, intitulé « Aménagement technique de l'aire », il peut bénéficier d'un taux d'intervention de la Région à hauteur de 50 % des travaux, dans la limite d'un plafond de 10 000 €.

L'aire du Viben dispose actuellement d'une superficie de 4 304 m². Après extension, l'emprise totale sera portée à 6 583 m², soit un agrandissement de 2 279 m². Le coût total du projet s'élève à 44 790 €, dont 34 790 € à la charge de la commune de Penmarc'h et 10 000 € financés par la Région Bretagne.

Les travaux de terrassement et d'empierrement sont réalisés par l'entreprise Jardin Service. Ils seront suivis d'une intervention des services techniques pour la végétalisation du site et la mise en place des différents mobiliers.

La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212901581-20251210-D2025144-DE

Vu l'avis favorable de la commission *« Finances, travaux et vie économique »* du mercredi 26 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à l'unanimité,**

DÉCIDE :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter et percevoir une subvention de 10 000 € auprès de Quimper Cornouaille Développement pour l'extension de l'aire de camping-cars et vans du Viben, au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt - volet 2 « Aménagement technique de l'aire ».

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Jean-Paul STANZEL